



Parc national
des Pyrénées



PARC NATIONAL
DES PYRÉNÉES

Communiqué de presse

Le Parc national engagé pour une mobilité durable

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement du territoire pour le développement durable, le Parc national des Pyrénées s'engage dans une démarche de mobilité durable.

Ainsi, depuis 2016, l'établissement public propose des alternatives aux déplacements nécessitant des énergies fossiles avec la mise à disposition de voitures électriques aux communes de Saint-Lary Soulan, Luz Saint-Sauveur et l'ex intercommunalité de la vallée d'Aspe.

Des vélos à assistance électrique sont également proposés pour essai aux habitants, notamment à Luz Saint Sauveur et Bedous, et également, tout l'été, aux visiteurs de la réserve naturelle nationale du Néouvielle. En empruntant un vélo au départ du parking d'ordéon, ils peuvent ainsi, sans effort, parcourir le chemin menant du lac d'Orédon au lac d'Aubert ou au lac de Cap de Long.



En 2017, le Parc national mène trois nouvelles actions d'écomobilité qui lui valent aujourd'hui d'être lauréat du label « Ecomobilité » attribué par l'ADEME Midi Pyrénées.

L'écomobilité est le fait de favoriser des moyens de transport les plus écologiques, la marche à pied, le vélo, les transports collectifs, le covoiturage... afin de réduire l'impact environnemental.

1- Comprendre les habitudes de déplacement

Le Parc national des Pyrénées mène actuellement une enquête sur la mobilité à l'échelle de son territoire.

Un questionnaire a été élaboré pour mieux connaître les habitudes de déplacements des habitants et travailleurs et identifier les actions alternatives à la voiture en solo qui pourraient éventuellement les intéresser (autostop sécurisé, covoiturage, vélo à assistance électrique, télétravail, etc...). Les personnes qui travaillent (ou étudient) et/ou vivent dans l'aire optimale d'adhésion du Parc national des Pyrénées, et qui ont plus de 15 ans, sont concernés.

L'enquête est disponible dans les Maisons du Parc national et sur www.pyrenees-parcnational.fr

2- Sensibiliser/Former à l'éco-conduite

à destination du grand public : le 1^{er} juin 2017, « le printemps des déplacements » était organisé par l'intercommunalité du Pays d'Oloron et des vallées du Haut-Béarn et le Parc national. Vingt-cinq habitants ont ainsi été sensibilisés aux comportements d'éco-conduite.

en interne

En 2010, l'ensemble des agents du Parc national avait été formé à l'éco-conduite. Un partenariat avec le département des Hautes-Pyrénées permettra de former les agents recrutés après cette date. En échange, le Parc national assurera la formation d'agents territoriaux aux éco-gestes dont un volet sera consacré à la mobilité alternative.

3- Rézopouce, une alternative innovante à la voiture individuelle

Le Parc national s'engage dans la promotion et la mise en œuvre de Rézopouce, le premier réseau d'autostop organisé.

Afin de sensibiliser les élus du territoire, un voyage d'études a invité les élus du territoire au parc naturel des Grands Causses. L'une des interventions était consacrée à la mise en place de REZOPOUCE sur les communes de Saint Affrique et Saint Rome de Cernon. Cette première approche a permis d'obtenir l'adhésion des élus du parc qui étaient présents.

REZOPOUCE est actuellement en cours de déploiement sur la vallée d'Aspe et un projet est à l'étude sur le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.

Ces actions contribuent à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Rappelons qu'en Midi-Pyrénées, le secteur du transport est responsable de 36% de l'énergie totale consommée et 34% des émissions de GES.

Sans oublier la contribution à la dégradation de la qualité de l'air et ses conséquences sanitaires (NOx, particules, hydrocarbures), au bruit, à la consommation d'espace, à la mortalité par accident.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

06 30 15 99 39 – caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr